

**Conseil académique
Formation restreinte
Séance du 5 juin 2025**

ACTE ADMINISTRATIF 02 / 2025	Section Disciplinaire compétente à l'égard des enseignants Election des membres
---------------------------------	---

Vu les articles L712-4 à L712-6 modifiés

Vu le décret n°2023-856 du 5 septembre 2023 modifiant les règles de fonctionnement applicable aux sections disciplinaires des universités compétentes à l'égard des enseignants-chercheurs et des personnels exerçant des fonctions d'enseignement.

Vu les articles L. 952-7 à L. 952-9 et R. 712-9 à R. 712-45 du Code de l'éducation

La Section Disciplinaire compétente à l'égard des enseignants se compose de 4 Professeurs des Universités ou personnels assimilés, de 4 Maîtres de Conférences ou personnels assimilés et de 2 représentants des « autres enseignants » exerçant des fonctions d'enseignement.

Chacun des collèges est composé à parité d'hommes et de femmes.

Collège 2 des maîtres de conférences ou personnels assimilés : 4 sièges à pourvoir

Candidats au titre du collège 2 des maîtres de conférences ou personnels assimilés :

Sandrine COIN LONGERAY
Sandrine Le PONTOIS
Florent BOURQUARD
Brice COLOMBIER

Résultat du vote pour le **collège des maîtres de conférences** :

Membres en exercice : 21

Membres présents et représentés : 8

Suffrages valablement exprimés : 8

Nombre de voix obtenues : Mme Sandrine COIN LONGERAY (8 voix), Mme Sandrine Le PONTOIS (8 voix), M. Florent BOURQUARD (8 voix) et M. Brice COLOMBIER (8 voix)

Mme Sandrine COIN LONGERAY, Mme Sandrine Le PONTOIS, M. Florent BOURQUARD et M. Brice COLOMBIER sont élus.

Collège 3 des représentants des « autres enseignants » exerçant des fonctions d'enseignement : 2 sièges à pourvoir

Candidats au titre du collège 3 des autres enseignants :

M. Hervé THOMAS, seul représentant de ce collège au sein du Conseil Académique est désigné d'office au sein du collège 3, en application de l'article R.712-18 alinéa 1^{er} du Code de l'éducation.

A Saint Etienne le 16 juin 2025
Le Président du Conseil Académique,
Le Président de l'Université Jean Monnet



Florent PIGEON